

REPUBLIQUE FRANCAISE  
SYNDICAT MIXTE OUVERT NIEVRE NUMERIQUE  
SEANCE DU 05 mai 2026

**DELIBERATION N°2026-21 DU COMITE SYNDICAL  
DESIGNATION DES REFERENTS A L'AVICCA**

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

Le comité syndical légalement convoqué le 28/04/2026 s'est réuni en séance publique à Nevers, le 05/05/2026 à 15h00 dans les locaux du conseil départemental, à Nevers.

**Étaient présents avec voix délibérative :**

Monsieur BAZIN Fabien,  
Monsieur COUTURIER Bertrand,  
Monsieur FAVARCQ Thierry,  
Monsieur GAUTHIER Jean-Luc  
(Moulins communauté)  
Monsieur GUYOT Thierry,  
Monsieur HOURCABIE Guy,

Monsieur MARIE Frédéric,  
Monsieur MILLIERE Bruno,  
Monsieur Philippe REVEL,  
Monsieur Jean-Luc SIMON,  
Monsieur, Nicolas SMILEVITCH,  
Monsieur Thierry SUGIN,  
Monsieur Dominique WIATR.

Sont excusés : Mme Florence CIBICK ; Mme Martine Gaudin, Mr Philippe Dauvergne, Mr JeanLuc GAUTHIER (CCACN), Mr Patrice JOLY, Mr Franck MICHOT, Mr David VERRON.

Le comité syndical a choisi pour secrétaire de séance : Mr Bertrand Couturier

- ✚ La délibération N° 2019-09 – Adhésion à l'AVICCA,
- ✚ Les statuts de l'AVICCA et plus particulièrement son article 3 « membres-adhésion.
- ✚ le rapport n° 12.

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE COMITE SYNDICAL DECIDE DE :**

- ✚ De désigner parmi les délégués du comité syndical un membre titulaire à savoir Mr Guy Hourcabie et un membre suppléant, à savoir Mr Frédéric Marie pour représenter Nièvre Numérique au sein de l'Avicca
- ✚ De désigner le Directeur de Nièvre Numérique en tant que référent technique représentant Nièvre Numérique au sein de l'Avicca.

ADOPTE :

Nombre de voix pour : 13


Nombre de voix contre : 0

Nombre d'abstention : 0

DELIBERATION  
PUBLIEE LE

LE PRESIDENT  
DU SYNDICAT MIXTE

Le Président du Syndicat mixte

  
Fabien BAZIN

